

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 mars 2011 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mme Lucie Désilets

MM Roch Dumont, Michel Gervais, Michel Parent et Gilles Roy

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : M. Nicolas Léonard

COMMISSAIRES ABSENTS :

Mmes Chantal Boisselle, représentante des parents au secondaire et
Chantale T. Renaud

M. Normand Héroux

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mmes Francine Chabot, Colette Larose et Nicole Leblanc, commissaires

M. Serge Mainville, commissaire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. André Byette, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des
affaires corporatives et des communications

M. Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

M. Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 21 h 46.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2011

23-CE-2010-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2011
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 Charles-Bruneau / Georges-P.-Vanier / Guillaume-Vignal / Samuel-De Champlain / Pierre-Brosseau – remplacement du système alarme-incendie
 - 11.2 Félix-Leclerc – réfection de la toiture bassins A1, B1 à B4, C1 et C2
 - 11.3 Le Déclic – réfection des plafonds, corridor sous-sol, RDC et 15 locaux / réfection des fondations et correction du drainage
 - 11.4 Antoine-Brossard – réfection de la toiture, bassins B4 et D1
 - 11.5 Préville - enlèvement de l'amiante coté 1 et 2
 - 11.6 Octroi de contrat – fournitures sportives
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2011

24-CE-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
22 FEVRIER 2011**

IL EST PROPOSÉ par M. Roch Dumont que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

25-CE-2010-2011

**CHARLES-BRUNEAU / GEORGES-P.-VANIER / GUILLAUME-VIGNAL /
SAMUEL-DE CHAMPLAIN / PIERRE-BROSSEAU – REMPLACEMENT
DU SYSTÈME ALARME-INCENDIE**

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs « Bouthillette Parizeau & Associés inc. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Télécon inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

QUE le contrat pour les projets 007-541-43336 / 024-541-43336 / 025-541-43336 / 056-541-43336 / 085-541-43336 — Charles-Bruneau / Georges-P.-Vanier / Guillaume-Vignal / Samuel-De Champlain / Pierre-Brosseau – remplacement du système alarme-incendie, soit accordé à la firme « Télécon inc. » pour un montant total de 299 906,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 28 février 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

26-CE-2010-2011

**FÉLIX-LECLERC – RÉFECTION DE LA TOITURE BASSINS A1, B1 À B4,
C1 ET C2**

CONSIDÉRANT que quatorze (14) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2011

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Réal Paul, architecte » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les Constructions A.S. Filiatreault »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Parent :

QUE le contrat pour le projet 012-020-45403 – Félix-Leclerc – réfection de la toiture, bassins A1, B1 à B4, C1 et C2, soit accordé à la firme « Les Constructions A.S. Filiatreault » pour un montant total de 132 890,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 11 mars 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

27-CE-2010-2011

LE DÉCLIC – RÉFECTION DES PLAFONDS, CORRIDOR SOUS-SOL, RDC ET 15 LOCAUX / RÉFECTION DES FONDATIONS ET CORRECTION DU DRAINAGE

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « CIMAISE-FBA » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « AXE Construction inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Roy :

QUE le contrat pour le projet 034-167-44416/034-167-45405 – Le Déclit – réfection des plafonds, corridor sous-sol, RDC et 15 locaux / réfection des fondations et correction du drainage, soit accordé à la firme « AXE Construction inc. » pour un montant total de 350 285,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 8 mars 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2011

28-CE-2010-2011

ANTOINE-BROSSARD – RÉFECTION DE LA TOITURE, BASSINS B4 ET D1

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Architecture Labbé et associés inc.» d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Omer Brault inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

QUE le contrat pour le projet 076-276-45357 – Antoine-Brossard – réfection de la toiture, bassins B4 et D1, soit accordé à la firme « Omer Brault inc. » pour un montant total de 128 726,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 4 mars 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

29-CE-2010-2011

PRÉVILLE – ENLÈVEMENT DE L'AMIANTE COTÉ 1 ET 2

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « CIMAISE-FBA » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur «Groupe Prodem»;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :

QUE le contrat pour le projet 048-048-44396 – Prévillle – enlèvement de l'amiante coté 1 et 2, soit accordé à la firme « Groupe Prodem » pour un montant total de 274 000,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 11 mars 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2011

30-CE-2010-2011

OCTROI DE CONTRAT – FOURNITURES SPORTIVES

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public pour l'approvisionnement en fournitures sportives, dont l'échéance était fixée au 16 mars 2011;

CONSIDÉRANT qu'après analyse des trois (3) soumissions reçues, le soumissionnaire retenu est « Les Équipements de Loisirs Projel inc. »;

CONSIDÉRANT que le contrat à commande est d'une durée de deux ans, soit du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2013, pour un montant approximatif de 104 987,68 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :

QUE le contrat à commande pour l'approvisionnement en fournitures sportives soit octroyé à l'entreprise « Les Équipements de Loisirs Projel inc. », pour une période de deux ans, soit du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2013, pour un montant approximatif de 104 987,68 \$;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2011

31-CE-2010-2011

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

M. Michel Gervais propose la clôture de la séance. La séance prend fin à 22 h 05.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2011

